curité faite par la fermeture des fenêtres et des volets, le voleur resta inconnu.

J'ai connu des colonels de l'armée régulière qui fondaient, dans les villes où ils tenaient garnison, des monts-de-piété. Comme on ne prête jamais à moins de deux pour cent par mois, que le taux est généralement plus élevé que celui-ci, et que les effets sont vendus au bout d'un temps très-court, si on ne les retire pas, cette industrie enrichit vite. Ces colonels, lorsqu'ils changeaient de garnison, emportaient avec eux tous les objets de valeur qui se trouvaient dans leur établissement au moment du départ.

Les voleurs de bas étage sont d'une politesse extrême, d'une obséquiosité qui paraîtrait révoltante, si elle n'était intéressée; quand ils se prosternent aux genoux de quelqu'un, c'est moins pour lui baiser les pieds que pour lui prendre les cordons de ses souliers.

Au commencement de l'intervention nos officiers voyaient disparaître assez rapidement leurs revolvers, leurs épaulettes, leurs dragonnes d'or ou d'argent, et d'autres objets, sans pouvoir mettre la main sur les auteurs de ces vols. Le « pot aux roses » fut enfin découvert par la maîtresse d'un des coupables, et les objets volés furent en partie retrouvés. Un d'eux enleva pendant la messe militaire, dans la cathédrale, deux croix sur la poitrine d'un officier, à trois pas du maréchal.

La hardiesse de ces drôles tient du prodige. Un jour un Mexicain entra chez un marchand de nou-

veautés de la rue des Plateros, s'empara d'une pièce de drap placée sur le comptoir, la mit adroitement sous son *zarape*, puis, avant de partir, il la vendit au marchand. Celui-ci ne s'aperçut qu'il venait d'acheter sa propre marchandise que lorsque le voleur était déjà loin.

Une autre fois, le propriétaire du magasin de la *Sorpresa*, situé dans la même rue, remit une pièce d'étoffe à un commissionnaire médaillé, pour la porter à celui qui l'avait achetée. Le commissionnaire trouvant qu'il lui serait plus avantageux de la vendre que de la porter à son adresse, la vendit dans un autre magasin et garda naturellement l'argent. Par excès de pudeur il se plaça dans une rue voisine pour continuer son métier.

Les Mexicains ne sont pas difficiles sur le choix des objets; il prennent tout ce qui leur tombe sous la main. Un de mes amis s'étant installé dans une maison neuve de la rue Sainte-Isabelle, prit un concierge pour ouvrir et fermer la porte de sa maison. L'honorable pipelet se sauva le lendemain, emportant avec lui la lanterne de l'escalier et la boule de cuivre clouée au bout de la rampe.

Une fois, du temps que je parlais à l'archevêque de Mexico, l'on vola dans son antichambre une grammaire française appartenant à son camérier. M'étant amusé à la lire, en attendant mon audience, le camérier vint me réclamer sa grammaire, et croit sans doute encore que c'est moi qui me la suis appropriée.

L'empereur lui-même a été volé fréquemment. La

première fois que j'eus l'honneur d'être invité par Sa Majesté à dîner au palais, il se passa sous mes yeux un détail significatif qui me prouva combien la prudence était nécessaire partout. Au moment où l'on servait le café, un domestique allemand étala sur le tapis de la salle à manger deux serviettes. Dans l'une il mit les couteaux qui furent confiés à un domestique mexicain pour les nettoyer, dans l'autre il plaça les couverts d'argent et de vermeil dont il se chargea lui-même. Il les trouvait probablement plus en sûreté dans ses mains que dans celles des Mexicains.

On m'a cité de nombreux vols faits dans les appartements de Leurs Majestés; tout en en croyant plusieurs apocryphes, je ne suis point étonné de ces larcins. Plus d'un chevalier d'industrie ont des places à la cour; ils se rappellent combien les gouvernements précédents étaient éphémères; ils ont contracté de mauvaises habitudes sous la république; les vieilles habitudes sont difficiles à perdre, on les caresse encore. On exploite sa charge, sa position, on se permet de temps à autre quelques soustractions.

Un jour, à Chapultepec, je demandais au sous-chef du cabinet civil de Sa Majesté quel était un monsieur, à figure patibulaire, qui devait dîner avec nous à la table de l'empereur :

« C'est un conseiller d'État, me répondit-il, un des plus grands voleurs du Mexique; la semaine dernière il a mis encore dans sa poche 30 000 piastres qui devraient être dans les coffres de l'État. »

Une autre fois on me montra à la cour un officier d'ordonnance de Sa Majesté qui avait été aide-de-camp du général Miramon. « Avant d'arriver à cette position, me dit un Mexicain, il avait passé trois ans aux galères; c'est un des plus adroits filous de Mexico. »

Et personne ne dit à l'empereur : Sire, on abuse de votre bonté, ces hommes sont indignes de votre confiance et de vos bienfaits!

Le cabinet de toilette de la cour, à l'usage des dames, les jours de bal, est généralement mis à sac, avant la fin de la soirée. Une fois, les souliers, gants, onglettes, brosses, aiguilles, fil, en un mot tout ce qui se trouvait dans ce cabinet fila dans les poches des invitées qui y étaient entrées pour réparer les désordres de leur toilette. Mme X. y fut à la troisième contredanse, pour faire un point à la jupe de sa fille, sur la robe de laquelle un danseur avait enfoncé ses éperons. « Tout avait déjà disparu, » me dit-elle le lendemain du bal. La jeune fille ne pouvant danser avec une robe déchirée, rentra chez elle avec sa mère, maugréant contre les dames mexicaines.

Au bal donné à la ville par les officiers français, après leur entrée à Mexico, des invités coupèrent des crépines d'or aux rideaux de la salle. A part cela, les bijoux perdus par les dames, en dansant, furent retrouvés, grâce à la surveillance et aux mesures de précaution prises à cet effet. Aux grands bals de la cour les objets perdus doivent être remis au maître des cérémonies, mais les Mexicains qui les trouvent préfèrent les emporter chez eux et les conserver à

titre de souvenir ou les vendre. Éventails, bracelets, bijoux, mouchoirs, tout est ramassé, mais souvent on oublie de les rendre. On a bien autre chose à faire que de penser à tout. Ces distractions s'expliquent par le dilemme suivant : Si le Mexicain n'a pas de poches, il trouve naturel de mettre ses mains dans les poches de son prochain ; s'il en a, il aime les remplir avec ce qu'il trouve ailleurs, simplement par horreur du vide.

Pourtant, nous ne sommes plus à cette heureuse époque, où, sous M. Juarez, les voleurs entraient à sept heures du soir chez le marquis S. T., l'attachaient avec sa femme au pied de leur lit, faisaient atteler le carrosse du marquis en guise de tapissière, et s'en servaient toute la nuit pour déménager jusqu'aux meubles de la maison. On était si habitué à ces sortes de choses alors, que la marquise, ayant prié les voleurs de ne pas maltraiter une petite chienne qu'elle aimait beaucoup, disait le lendemain à ses amis :

« Eh bien! ce sont des voleurs, soit, mais ce ne sont pas de mauvaises gens ; pas un d'eux n'a battu ma chienne Cachucha. »

Les chapelles des églises sont fermées par des grilles colossales; celles qui ne sont pas fermées sont dégarnies de chandeliers, croix, vases et autres ornements de métal. On ne laisse ces objets sur un autel que lorsqu'ils sont en bois, en fer-blanc, ou bien vissés sur les gradins. A la cathédrale de Mexico, les chapelles sans grilles n'ont pour tout ornement que des fleurs naturelles fanées et des oranges pourries

placées sur les gradins. Quant à la clochette qui sert à la messe, une chaîne de fer la retient à l'escalier. Ces précautions montrent la confiance que le clergé mexicain a dans la foi du peuple et dans sa piété.

Au Mexique, le viatique se porte à domicile, en voiture, avec une certaine solennité. Le premier jour où l'on étrenna la nouvelle voiture à Mexico, laquelle était fort belle, des Mexicains volèrent les deux lanternes qui brillaient comme de l'argent poli. Ils ne les savaient pas, sans doute, en cuivre argenté.

Peut-être désiraient-ils en faire des reliques. Le plus étrange de ceci, c'est qu'ils ne furent aperçus ou dérangés par aucun des employés de l'église, qui accompagnaient le saint-sacrement. La camaraderie irait-elle si loin ?

Un jour d'exécution, à Mexico, le prêtre qui accompagnait le condamné au supplice du *garrote*, laissa son chapeau, au moment de monter sur l'échafaud, entre les mains d'un Mexicain qui se trouvait au pied de l'escalier. Celui-ci crut probablement indigne de lui le métier de champignon, que lui faisait exercer provisoirement cet ecclésiastique, car il s'empressa de porter au mont-de-piété le chapeau qu'on venait de lui confier. Après l'exécution, le prêtre fut obligé de s'en retourner chez lui nu-tête.

Le vol des chevaux est si commun au Mexique qu'il s'exprime par un langage particulier. Ainsi, lorsqu'un individu vend un cheval volé, il attend d'être payé; puis une fois l'argent dans la main, il dit à l'acheteur :

« A propos, j'ai oublié de vous dire que ce cheval ne buvait pas à tel endroit. »

Ce qui veut dire :

« Ce cheval a été volé à tel endroit. »

Sous prétexte d'empêcher les approvisionnements de nos troupes, les soldats d'Ortega volaient des troupeaux de bœufs et de moutons, dans les environs des villes où nous allions, puis ils nous les vendaient au prix courant. Les haciendero de Zacatecas m'ont révélé sur ce sujet des faits curieux, qui diminueraient singulièrement, s'il les connaissait, la bonne opinion professée par M. Jules Favre sur les libéraux.

Lorsque M. de Gabriac représentait notre gouvernement sous la république mexicaine, il disait :

« Le Mexique est un pays d'imbéciles gouverné par des voleurs. »

C'est trop général et trop absolu. Les Mexicains sont très-intelligents, et quoi qu'on en dise, on ne naît pas voleur, pas plus que rôtisseur. Tous les jours les colonnes de nos journaux sont remplies de vols et d'assassinats commis en France par des Français. Sommes-nous voleurs et assassins pour cela? Non. Je ne sais si le vol est plus commun au Mexique qu'en France; je crois que nous exagérons, en généralisant trop, le caractère du Mexicain. S'il vole, c'est que cette profession ne rencontre aucun obstacle à son développement dans le pays; sans les interminables révolutions qui ont démoralisé les populations mexicaines et les ont réduites à la plus affreuse misère, je suis persuadé que les vols seraient moins

nombreux au Mexique qu'ils ne le sont en Europe.

Lorsque le colonel X. commandait la place de Mexico, il délivra la ville des voleurs en quinze jours. Pour opérer ce miracle, il s'y prit d'une manière fort simple. Toutes les fois qu'on amenait un de ces industriels, il mettait sa montre sur sa table, puis il écoutait religieusement les excuses de l'inculpé. Quand ces excuses duraient cinq minutes, il lui faisait donner vingt-cinq coups de bâton. Plus les excuses duraient de temps, plus le nombre de coups de bâton augmentait.

On cria d'abord contre ce système, trouvé par les Mexicains aussi barbare qu'humiliant; mais lorsqu'on en vit les heureux résultats, le colonel fut complimenté par tous les citoyens honnêtes sur son énergie et ses procédés. Sous son administration, les voleurs se tinrent tranquilles, les mains dans les poches, attendant un changement de personnel au commandement de la place de Mexico; ils avaient pris le bâton en dégoût. Avis aux philanthropes qui veulent l'uniformité du Code sur tout le globe.

Les hommes et les sentiments, différant selon la longitude et la latitude des pays habités, ne doivent-ils pas être jugés et traités d'une manière différente? Les Mexicains eux-mêmes en conviennent. Quoique plaideurs, ils ont assez d'intelligence et d'esprit pour se rendre à l'évidence des faits, comme à l'argumentation logique, lorsque cette logique n'est pas viciée par l'amour-propre ou l'intérêt.

L'un d'eux plaidait un jour auprès d'un publiciste de mes amis contre les fustigations du colonel X.

« Mon Dieu! lui répondit mon ami, pour faire avancer les peuples dans la voie du progrès, il faut toujours s'adresser à leur âme, c'est-à-dire à leur côté sensible. A ceux qui ont du cœur, comme les Français, on s'adresse à leurs sentiments; à ceux que la raison seule fait agir, comme les Anglais, on parle à leur esprit; à ceux qui sont des poëtes et des rêveurs, comme les Allemands, on les prend par l'imagination; quant aux peuples qui brillent surtout par l'orgueil et les vices, c'est au bas des reins qu'il faut frapper pour les faire marcher droit. »

Le Mexicain fut convaincu, et ne plaida plus contre les bastonnades du colonel X. Il est certain, de l'avis de ceux qui connaissent le caractère du peuple mexicain, qu'il serait facile de diminuer promptement au Mexique, et d'une manière considérable, les vols et les assassinats; il suffirait d'établir sur la place principale de chaque ville une plate-forme sur laquelle on donnerait les étrivières aux voleurs, et l'on infligerait le supplice du *garrote* ou de la corde aux assassins. Loin de là, le vol est généralement impuni; le meurtre l'est également beaucoup trop souvent. Les cours martiales ont fait fusiller plus de meurtriers en un mois que les autres cours de justice ne l'ont fait en dix ans. Les Mexicains, du reste, n'éprouvent aucune répugnance pour la fusillade; ils vont à la mort comme ils iraient en voyage, avec la même insouciance; il en est autrement des supplices infamants, comme le *garrote* et

la corde. Il faut au Mexique, pour impressionner les malfaiteurs, le spectacle imposant et lugubre de l'échafaud. C'est hideux à dire, mais c'est vrai. La fusillade devrait être réservée au soldat qui a mérité la mort; le même supplice ne doit pas être appliqué à l'assassin de bas étage et au soldat qui aura frappé son supérieur dans un moment de vertige ou de colère.

Après avoir parlé des malfaiteurs, je devrais dire quelques mots de la justice mexicaine, mais je ne puis parler de ce que je ne connais pas. La justice n'existe pas au Mexique, j'en demande pardon aux Mexicains honnêtes qui n'ont jamais eu rien à démêler avec elle, et qui croient à son existence pour avoir entendu des plaideurs s'en plaindre. Certainement, il n'y a pas de pays sans juges et sans lois; les lois et les juges, au Mexique, sont peut-être plus nombreux que sur le reste du continent américain, renommé par la quantité de ces produits. Les juges mexicains savent que la justice est représentée avec un bandeau sur les yeux, un glaive dans une main et des balances dans l'autre; de crainte de se couper ils ne portent pas de glaive, mais ils tendent la main pour recevoir, et comme ils sont aveuglés par le bandeau symbolique, ils laissent pencher la balance du côté du plus offrant. Ils ont pour excuse qu'ils ne sont pas les seuls dans le monde qui agissent ainsi.

Les lois sont nombreuses et bonnes, trop bonnes puisqu'on ne peut condamner un coupable que sur des preuves matérielles évidentes. Lorsqu'un voleur est pris sur le fait, le plaignant doit prouver le fait

du vol, l'identité du voleur, et que l'objet volé appartenait à celui qui porte la plainte, sinon l'accusateur est condamné à l'amende et à la prison comme calomniateur. Voici un fait, pris entre mille, qui démontre combien il faut être prudent et réservé quand on a été volé.

Un propriétaire de voitures publiques, s'apercevant que son majordome le volait indignement sur la recette et sur la nourriture de ses mules, le renvoya sans lui donner aucun motif de sa disgrâce. Celui-ci attaqua son maître devant les tribunaux de Mexico pour lui faire avouer le sujet de son renvoi. Le propriétaire, malgré l'insistance et l'habileté des juges, ne voulut point révéler les raisons qu'il avait de chasser le majordome infidèle; les preuves qu'on lui aurait demandées eussent été impossibles à produire. Pour ne pas subir les conséquences d'un jugement en calomnie, il se contenta de dire qu'il n'en voulait plus.

Dame Thémis entend souvent dans ses temples, au Mexique, des naïvetés qui décèlent d'une manière burlesque la situation de ce pauvre pays.

Du temps que j'étais dans l'État de Durango, un petit sous-préfet accorda l'*indulto*, ou, pour mieux dire, donna la vie et la liberté à un homme qui venait d'en tuer un autre. Le meurtrier, pour prix de son pardon, devait donner trentre piastres à son libérateur. Ce n'était vraiment pas trop cher; néanmoins, une fois en liberté, il oublia sa dette. Le sous-préfet le traduisit devant le tribunal de Nazas pour lui faire payer le prix de l'*indulto*. Inutile d'ajouter

que le drôle ne se donna pas la peine de se présenter au tribunal, de peur d'être obligé de payer les trente piastres.

Un charcutier français de Mexico, se promenant un jour à l'Alameda, fut accosté par un petit homme, maigre, sec, couvert d'habits usés et troués. « Monsieur, dit-il au charcutier, je suis avocat; j'ai pour client.... don Antonio, charcutier de telle rue; vous avez dit qu'il vendait de la mauvaise marchandise; depuis ces propos tenus par vous sur son compte, il perd toutes ses pratiques et va vous faire un procès. Donnez-moi cinquante piastres et j'arrangerai cette affaire.

— Allez vous faire pendre, vous et votre don Antonio que je ne connais pas, dont je n'ai jamais entendu parler, et duquel, par conséquent, je n'ai pu rien dire, s'écria le Français indigné.

— Vous ne voulez pas traiter avec moi? répliqua l'avocat.

— Mais traiter de quoi? misérable voleur! allez-vous-en, laissez-moi tranquille ou je vais vous faire danser de ma façon.

— Tant pis pour vous; vous vous en repentirez, » reprit l'avocat en s'éloignant.

Quelques jours après, ce Français fut cité par le charcutier mexicain, qu'il ne connaissait pas, devant le tribunal, pour dommages faits à son commerce, par des propos malveillants. Le petit avocat avait arrangé ce procès. Le Français, furieux de cette mauvaise plaisanterie, s'entêta, voulut plaider, dépensa cinq cents piastres pour ce procès qui dura deux ans.

Il fut condamné à deux cents piastres de dommages et intérêts et aux frais.

Deux mois avant de quitter le Mexique pour revenir en France, mon tailleur perdit un procès. Les « considérants » du juge furent les suivants :

« 1° Considérant que les témoins du tailleur sont tous Français, gens qui se soutiennent entre eux, et sur la foi desquels on ne doit pas compter ;

« 2° Considérant que les témoins de la partie adverse sont tous Mexicains, c'est-à-dire hommes intelligents et libres :

« Condamnons le tailleur, etc. »

« Équité dans la justice, » telle est la devise du gouvernement impérial ; les juges n'ont pas eu le temps de s'y faire encore. Un journal de Mexico publiait récemment, sur ce sujet, un article dont voici un extrait :

« La France a dix fois déclaré qu'elle était venue au Mexique pour réparer les outrages faits à nos nationaux et demander compte des dommages soufferts par les résidents français. Il ne tenait qu'au maréchal Forey, après sa victoire de Puebla, d'imposer au Mexique un traité d'indemnisation, et cela sans discuter. Le droit des gens et le droit de l'épée l'auraient justifié devant le monde entier. Mais on en a appelé à la bonne foi des parties intéressées ; la question a été portée devant une commission mixte, et le résultat a été celui-ci : Les trois membres mexicains ont chicané ; ils ont contesté les principes, décliné la responsabilité du gouvernement impérial ; ils ont nié leur dette et notre droit. Voilà le fait.

« En attendant, on vole, on spolie, on égorge nos compatriotes dans toutes les provinces éloignées du centre. Devant les tribunaux, même tactique. Il suffit qu'on soit Français pour être débouté, renvoyé et malmené. C'est un système de représailles obstinément suivi. Il est de notre devoir d'appeler sur ces faits désespérants l'attention de notre gouvernement et d'en appeler aux sentiments de justice de S. M. Maximilien Ier. »

Tout cela est parfaitement vrai, mais les hommes honnêtes, intègres, étant excessivement rares parmi les juges mexicains, l'empereur pourra difficilement faire appliquer sa devise : « Équité dans la justice. » Il faudra bien du temps encore avant que le Mexique ait des juges, je ne dirai pas incorruptibles, mais simplement convenables.

Au Mexique, la légalité est un moyen employé par les sots ; ceux-là seuls s'y soumettent. La légalité donne raison à la conscience, mais elle est un élément d'insuccès. On appelle *vivos*, fins, adroits, les hommes de haut et de bas étage, qui font leurs — petites affaires, — en dehors de la légalité. Personne n'y trouve à redire. Ils volent autant qu'ils peuvent, on les craint peut-être un peu, mais on les admire en disant : *Este hombre es muy vivo.* En France nous traduirons cela par : Cet homme est un adroit coquin. J'ai entendu donner cette épithète à des conseillers d'État, à des ministres : il y a des Mexicains qui ne respectent rien, pas même leurs autorités.